

**Direction Générale
des Services**

Pôle Interdirectionnel
Infrastructures
et Aménagement
Durable du Territoire

Direction
des Agences

Service
Entretien Exploitation

Référence :PIIADT/DA- MM/KG-N° D11005507
Affaire suivie par M. Manuel MAS
Tel. : 03 80 63 64 15

Dijon, le **12** AVR. 2011

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception de votre rapport concernant l'enquête technique relative à l'accident survenu sur la RD 974, le 15 juillet 2010, à ASNIERES-LES-DIJON.

Conformément à mon précédent courrier du 8 février 2011, je vous confirme qu'une étude de visibilité vient d'être commandée à un bureau d'études sur la totalité de l'itinéraire (DIJON / Haute-Marne) et qu'un diagnostic de sécurité sera réalisé par les Services Départementaux au cours de l'année 2011.

Au terme de cette étude, il sera donc possible de confirmer la pertinence de modifier le marquage axial sur la section où l'accident a eu lieu.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur Général Adjoint
Infrastructures et Aménagement
Durable du Territoire


Patrick LOTHE

Monsieur Jean-Gérard KOENIG
Directeur du Bureau d'Enquête sur les accidents
de transports terrestres
Tour Voltaire

92055 LA DEFENSE Cedex